

# A FEUILLE D'OPIO



TOUTE  
L'ACTUALITÉ  
DU VILLAGE

LE BULLETIN D'INFORMATION D'OPIO

## L'Edito du Maire

Je vous retrouve avec plaisir alors que la saison estivale débute. Nous sommes tous impatients de profiter des moments de partage et de fête qui rythmeront les prochaines semaines, en espérant ne pas avoir à supporter les excès de la météo.

Alors que cet hiver a été particulièrement venteux et a lourdement dégradé nos installations de serres (la remise en état est prévue très prochainement), nous avons aussi, depuis des mois, le regard tourné vers

le ciel, ou plutôt les nuages, dans l'attente de pluies significatives.

Malheureusement, le déficit pluviométrique de l'automne et de l'hiver s'est confirmé et préfigure un été encore plus sec que l'année dernière. Des mesures de restrictions sur l'utilisation de l'eau potable ont déjà été prises par la Préfecture et risquent d'être renforcées au cours des semaines à venir.

J'invite la population à préserver la ressource en eau et à éviter tout gaspillage en appliquant strictement les directives.

La Municipalité se mobilise également à ce sujet et je souhaite par exemple faire évoluer le règlement d'urbanisme en intensifiant la récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage (en complément des bassins d'orage), en favorisant le réemploi des eaux grises et en limitant l'imperméabilisation des sols.

En termes de plantations et de végétalisation des jardins, je vous invite aussi à orienter vos choix vers des essences méditerranéennes moins gourmandes en eau et plus résistantes à la chaleur.

La sécheresse est par ailleurs synonyme de risques accrus en matière d'incendie et doit donc s'accompagner d'une prise de conscience concernant la nécessité de débroussailler tous les terrains, surtout à proximité des zones boisées. Nous avons entamé une collaboration étroite avec l'ONF afin de rappeler ces impératifs de prévention.

En ce printemps 2023, les défis à relever sont toujours nombreux et ils retiennent toute mon attention. Ils visent à préserver pour les années à venir, notre sécurité et la qualité de vie que nous aimons tant à Opio !

Très sincèrement,  
Thierry OCCELLI

 A FEUILLE D'OPIO

Directeur de la publication :  
Mairie d'Opio - route du village  
06650 OPIO  
Tel : 04 93 77 23 18  
Fax : 04 93 77 72 60  
accueil@mairie-opio.fr

Crédits photos : Mairie d'Opio, Adobe stock.



## Economisons l'eau potable !

Le 28 avril dernier, s'est tenu à la salle polyvalente, un apéro de la transition organisé par le collectif «Opio en Transition» et par la Mairie d'Opio, sur le thème des économies d'eau.

### RETOUR SUR LES TEMPS FORTS

#### L'eau potable dans les Alpes-Maritimes

Le Syndicat Mixte Inondation Aménagement et Gestion de l'eau Maralpin (SMIAGE) est chargé de la gestion de l'eau dans les Alpes-Maritimes. Notre Département est plutôt bien doté pour la ressource en eau. 182 millions de m<sup>3</sup> (Mm<sup>3</sup>) sont prélevés dans les rivières, les lacs et les nappes phréatiques chaque année.

**149 millions de m<sup>3</sup> sont utilisés pour l'eau potable, par les 23 collectivités gestionnaires.**

Un système complexe de canalisations et de pompage permet de partager l'eau d'un bassin versant à un autre. Ces canalisations doivent être entretenues et parfois remplacées, et le coût est élevé : entre 200 et 800 € le mètre linéaire. 60 points de mesure du niveau des ressources d'eau permettent d'avoir une vue très juste de la situation.

Le SMIAGE mène des études qui visent à améliorer notre connaissance sur le fonctionnement des aquifères, à définir des Zones de Sauvegarde qui peuvent mener à des propositions de mesures de protection s'imposant dans les Schémas de Cohérence Territoriaux (SCOT) et les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

**La situation actuelle est tendue : les points de mesure du SMIAGE montrent un déficit pluviométrique de 40 à 60 % par rapport à la normale.**

#### La source principale qui dessert Opio : le Foulon

Créé en 2017, le Syndicat Intercommunal des Eaux du Foulon (SIEF) assure pour les communes de Bar sur Loup, Gourdon,

Châteauneuf, Opio, Le Rouret, Valbonne, Grasse, Mouans Sartoux et Roquefort les Pins, le prélèvement, le traitement et le transport de l'eau potable.

Pour cela, le SIEF exploite le canal du Foulon, ouvrage inauguré en 1891 et ayant fait l'objet d'une requalification importante en 1950.



Le canal du Foulon, long de 23,7 km, est alimenté par deux sources :

- **la source du Foulon.** Située sur la commune de Gréolières, la source est alimentée par les réseaux karstiques des plateaux au sud ouest du village de Coursegoules. Captées dans une galerie drainante de 180 mètres de longueur, les eaux s'engouffrent ensuite dans le canal.

- **La source des Fontaniers.** Située sur la commune de Cipières, à 1,4 km en aval de la source du Foulon, la source est alimentée par les réseaux karstiques situés au sud du village de Cipières et à l'est du plateau de Calern.

Le canal du Foulon a subi de fortes dégradations durant des dizaines d'années d'exploitation, amenant des fuites importantes. Il fait l'objet d'un programme pluriannuel de renouvellement.

D'importants travaux sont en cours, la dernière portion sera renouvelée en 2024, et le canal devrait être quasi étanche fin 2024. Il transporte l'eau jusqu'à un réseau secondaire qui alimente les réservoirs communaux.

**Quelques mots sur l'état de la ressource :** la source du Foulon n'a fourni en avril 2023 que la moitié de ce qu'elle devrait fournir cet été ... la source est donc très basse !

#### Du Foulon à mon robinet

L'opérateur SUEZ est chargé de distribuer l'eau, depuis le réservoir communal jusqu'à notre robinet, grâce à **36,4 km de canalisations. Il y a 1254 branchements**



**à Opio, pour 1322 abonnés.** Le réseau est entretenu et renouvelé quand nécessaire, ce depuis de nombreuses années, ce qui explique le bon rendement ci-dessous. L'opérateur déploie des micro-compteurs sur le réseau de canalisations qui permettent de suivre le réseau en continu, et aussi de détecter et réparer rapidement d'éventuelles fuites avant nos compteurs.

#### Chiffres clés 2022

- 632 126 m<sup>3</sup> d'eau achetés au SIEF
  - 581 244 m<sup>3</sup> vendus aux abonnés.
  - A Opio nous consommons en moyenne **435 m<sup>3</sup> par an et par abonné, contre une moyenne départementale de 260 m<sup>3</sup>, et une moyenne nationale de 120 m<sup>3</sup>.**
- Cela s'explique en partie par le fait que nous avons de gros consommateurs sur la commune (Club Med, Camping, etc.)
- 42 742 m<sup>3</sup> de pertes sur le Réseau
  - 97,3 % de rendement

Via le site [www.toutsurmoneau.fr](http://www.toutsurmoneau.fr), l'opérateur permet de recevoir un SMS en cas de suspicion de fuite ou de surconsommation. Le «coach ON'connect™» activable depuis l'espace personnel du site, permet d'accéder à sa consommation par pas de 15 minutes, et donne des conseils personnalisés pour des changements de comportement de consommation.

#### La situation actuelle

Le Préfet des Alpes-Maritimes a promulgué le 25 avril un arrêté prolongeant le niveau d'**Alerte Sécheresse**, nous demandant de restreindre notre consommation. Vous pouvez consulter l'arrêté préfectoral et les restrictions qu'il

contient sur le site de la Mairie d'Opio. En effet, après une année 2022 marquée par une sécheresse exceptionnelle, la période de recharge des nappes phréatiques de septembre à mars 2023, a de nouveau été déficitaire, en particulier en février (- 87% d'eau).

La situation s'est encore aggravée au mois de mars, avec un déficit pluviométrique de 76%. Les débits des cours d'eau et des nappes sont anormalement bas pour la saison, et le manteau neigeux réduit de 60% par rapport à la moyenne. La précocité de la sécheresse est d'environ 3 mois par rapport à la normale.

**Opio (bassin versant du Loup et de La Brague) est actuellement en «alerte sécheresse», et ce jusqu'au 31 octobre.**

**A ce stade, il est notamment interdit :**

- d'arroser les potagers, pelouses, massifs, espaces verts, golfs et terrains de sport **de 8h à 20h** et réduction de la consommation d'eau de 20% pour les pelouses, massifs, espaces verts, golfs et terrains de sport
- de remplir les piscines privées (à l'exception du 1<sup>er</sup> remplissage pour les chantiers démarrés avant le déclenchement du 1<sup>er</sup> stade de restriction, soit avant le 10 mars). La mise à niveau des piscines privées et publiques est autorisée.
- Jeux d'eau interdits
- de laver sa voiture et son bateau sauf dans un garage professionnel avec système haute pression et recyclage de l'eau
- de laver à grande eau les voiries, terrasses, façades, toitures... lavage sous pression autorisé pour les collectivités.

#### Comment nous adapter pour économiser l'eau ?

**Quelques règles simples :**

- chasser les fuites d'eau.
- privilégier la douche au bain
- utiliser le lave-vaisselle en mode « éco », et éviter le lavage de la vaisselle à la main.
- installer des économiseurs d'eau sur les robinets, dans la douche.

#### Les golfs s'adaptent

La filière golfique anticipe les pénuries d'eau depuis plusieurs années :  
 - tout d'abord, un accord cadre entre la filière golf et le ministère de la transition écologique fixe les restrictions d'arrosage en fonction des niveaux d'alerte ou de crise sécheresse. Au stade le plus sévère, seuls les greens peuvent être arrosés, avec seulement 30 % de l'eau consommée en période normale.  
 - les golfs sèment de nouvelles espèces de graminées plus résistantes aux restrictions d'eau  
 - de nouveaux systèmes d'arrosage pilotés par des logiciels d'optimisation sont installés avec plus de diffuseurs pour un arrosage mieux ciblé  
 - la télé-relève des compteurs est installée sur les forages.  
 Aujourd'hui, la consommation annuelle du Golf d'Opio Valbonne est d'environ 120000 m<sup>3</sup>.

• avec un récipient, récupérer l'eau qui coule avant l'arrivée de l'eau chaude. Cela représente plusieurs litres à chaque fois, de quoi arroser les plantes devant la maison ou sur la terrasse.

**Au jardin :**

- Ne pas arroser entre 8h et 20h
- couvrir le sol avec des végétaux broyés sur 10 cm, ce qui permet de garder la fraîcheur près du sol et de limiter l'arrosage.
- arroser avec des systèmes de goutte à goutte.

**Dans la mesure du possible,**

• Récupérer l'eau de pluie. **Le Département 06 subventionne le financement de cuves enterrées de 3500 litres, la CASA subventionne à la hauteur de 50 euros l'achat d'un récupérateur d'eau.**

• Si vous entreprenez des travaux dans votre logement, profitez de l'occasion pour récupérer les eaux grises (vaisselle, douche) pour alimenter les toilettes.

**Récupération de l'eau :**

La Commune s'engage dans une démarche vertueuse de récupération de l'eau de pluie des toitures, et souhaite donner l'exemple avec 3 projets en cours (subventionnables) :

**A LA MAIRIE :** réutilisation à destination d'usages non potables, arrosage et alimentation des toilettes publics extérieurs.  
**AU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE :** pour la totalité des arrosages des espaces verts extérieurs.

**AUX SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX :** installation de cuves pour arrosage via les camions, des espaces verts communaux et des différents ronds-points.

**LA CASA** réutilisera les eaux usées traitées de la station d'épuration d'Antibes dès l'été 2023 pour le nettoyage des rues et l'irrigation des parcs et jardins.

Cela représentera environ 70 000 m<sup>3</sup> d'eau potable économisée par an.

Monsieur le Maire invite l'ensemble de la population à respecter les mesures préfectorales en vigueur, et au-delà, à s'engager vers toute action en faveur des économies d'eau potable.





## Le Comité consultatif «Opio dans 30 ans» entre en action

Le Comité Consultatif a été créé pour traiter des sujets liés aux enjeux écologiques, sociaux et climatiques dans l'aménagement du territoire et afin d'imaginer notre commune dans 30 ans.

Après constitution des membres du comité consultatif, la première réunion s'est déroulée le 20 septembre 2022, et depuis 4 autres rencontres ont eu lieu. Des interventions ont été proposées au groupe afin de leur donner des informations et des outils.

Lors de la première réunion, le diagnostic de la commune et un bilan des actions déjà entreprises dans le cadre de la transition écologique a été fait par le Maire Thierry Occelli.

Dans l'objectif d'avancer sur la thématique d'Opio dans 30 ans, nous avons choisi de composer 4 groupes de travail selon les thèmes suivants :

- **Urbanisme et habitat**
- **Déplacement et mobilité**
- **Zones naturelles, zones agricoles et espaces verts**
- **Développement économique et économie circulaire.**

Les sous-thèmes à aborder ont été : la biodiversité, la gestion de l'eau, l'énergie, la sécurité, l'alimentation, l'empreinte carbone, la qualité de vie, les seniors, la jeunesse, les risques naturels....

A la suite des premiers travaux réalisés par les groupes de travail, un travail d'analyse des retours a été fait. Il a permis de nombreux échanges, et d'approfondir les connaissances de chacun sur la commune et de donner des informations complémentaires.

En synthèse, les sujets traités par chaque groupe :

### GRUPE 1 – URBANISME ET HABITAT

- Isolation et énergie, mutualisation des installations photovoltaïques, l'eau, l'aménagement du territoire, conception et aménagement paysager.

### GRUPE 2 – DÉPLACEMENT ET MOBILITÉ

- Plan Vélo, vitesse sur la départementale, prime aux co-voitureurs, aide à l'acquisition de vélos, faciliter le télétravail afin de limiter les déplacements

### GRUPE 3 – ZONES NATURELLES, ZONES AGRICOLES ET ESPACES VERTS

- Préservation de notre forêt, trames bleues et vertes, animation du foncier agricole, classification de terrains en zone agricole, réflexion sur les réserves d'eau.

### GRUPE 4 – DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- Préservation de la qualité de vie, espace de co-working, économie touristique de la commune, développement de l'agriculture, donner une image au village.

Au vu de l'avancée des travaux réalisés par les différents groupes, une réunion a eu lieu pour déterminer une méthodologie et obtenir des orientations et des actions sur les différentes thématiques abordées.

Les résultats finaux des travaux seront présentés au dernier trimestre 2023, et permettront de définir les enjeux pour le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) et leur intégration dans le futur PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune.

## Les bons gestes pour l'été



### Prévention des incendies : les terrains doivent être débroussaillés

En limite de zone forestière (zone naturelle), les propriétaires urbains doivent débroussailler à 100 m de leur construction (façade d'une habitation, garage, ou annexes...).

Pendant la période à fort risque incendie dite «période rouge» (du 30/06 au 30/09), l'incinération des déchets verts issus des obligations de débroussaillage (OLD), est interdite ainsi que l'utilisation de tout engin à moteur. Les travaux relatifs aux OLD restent toutefois possibles par des méthodes douces telles que l'usage d'ânes, moutons ou chèvres. **En partenariat avec une association locale, la Mairie participe cette année encore au transport des animaux. A la charge du propriétaire, restent la location d'un couple d'ânes et l'installation d'une clôture électrique.**

Un rappel de la réglementation et un échange avec l'ONF sont prévus au cours d'une réunion publique : **le jeudi 21 septembre prochain à 18h00 à la salle polyvalente.**

Assistance technique et accompagnement dans sa mission de prévention et de sécurité publique : la Mairie a signé un partenariat avec l'ONF pour la saison 2023 afin d'assurer des contrôles préventifs. Ainsi, dès l'automne prochain, environ 150 propriétaires seront contactés par la Police Municipale et 1 agent de l'ONF afin de constater la bonne réalisation des OLD. Monsieur le Maire a souhaité «une campagne pédagogique et un accompagnement personnalisé». Les propriétaires présents pourront ainsi bénéficier d'une analyse individuelle de leur terrain. Une fiche de contrôle et une plaquette explicative seront remis aux propriétaires absents. Pour tout renseignement sur la réglementation, vous pouvez contacter la Police Municipale ou le service Cadre de vie de la Mairie. Des rendez-vous individuels sur place sont possibles.

**Police Municipale M. OBERTI** s.oberti.pm@mairie-opio.fr / 06 28 41 27 84  
**Mairie : Mme LAUGIER** f.laugier@mairie-opio.fr  
 04 93 77 23 18

### Pour un été serein, attention aux nuisances sonores

Afin de profiter pleinement de la saison estivale, il est important que chacun veuille au respect de la réglementation concernant le bruit. Les nuisances sonores sont en effet régulièrement sources de conflits de voisinage.

Qu'il s'agisse de cris répétés au bord des piscines, de l'utilisation à toute heure d'appareils bruyants, d'aboiements, de musique trop forte ou de soirées entre amis qui n'en finissent pas, les gênes déplorées peuvent être multiples.

Rappelons donc qu'aucun bruit par sa durée, son intensité ou sa répétition n'est autorisé en particulier la nuit où chacun doit respecter la tranquillité du voisinage.



#### POUR LES PARTICULIERS :

- Les horaires admis pour les travaux de bricolage sonores sont :
- les jours ouvrés de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
  - le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
  - les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

#### POUR LES PROFESSIONNELS :

- du lundi au samedi de 7h à 20h aucun travaux autorisés en dehors de ces horaires.

### La lutte contre les moustiques reprend

Afin de lutter contre la prolifération des moustiques, notamment du fameux «Aedes Albopictus» dit moustique tigre, chaque Upian peut, en premier lieu, appliquer des gestes simples qui consistent à éliminer les sites de ponte. Les femelles pondent jusqu'à 150 œufs à la surface de petites quantités d'eau comme les coupelles sous les pots de fleurs, les petites retenues de pluie dans une bache, un arrosoir ou un jouet délaissé dans le jardin. Il faut ensuite au minimum 7 jours pour que les œufs se transforment en larves, nymphes, puis deviennent adultes et que les femelles tentent de nous piquer à nouveau.



Pour participer à l'action collective, il revient à chacun, dès que les beaux jours sont de retour, de nettoyer les objets ayant passé l'hiver dans le jardin car les œufs peuvent survivre de longs mois, puis de surveiller chaque semaine son jardin en vidant systématiquement toutes les eaux stagnantes.

L'action peut être complétée par la mise en place de pièges à moustiques dont certains semblent donner de bons résultats.



## Prévention contre la canicule

L'adoption par tous de comportements simples et prudents, et d'attitudes solidaires est la pierre angulaire de la prévention.

**La solidarité entre les générations est un élément crucial** de la prévention. Pendant une canicule ou une période de fortes chaleurs, il est nécessaire de :

- Boire régulièrement de l'eau (1,5 litre par jour au moins)
- Mouiller son corps, vaporiser de l'eau, et se ventiler
- Manger en quantité suffisante
- Éviter les efforts physiques
- Ne pas boire d'alcool
- Se vêtir légèrement et ne pas sortir aux heures chaudes de la journée

- Maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour et en aérant la nuit, si les températures baissent.
- Passer du temps chaque jour dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché ...)

**Les personnes âgées doivent se protéger au maximum de la chaleur, de même que les enfants en bas âge qui peuvent être exposés à une déshydratation grave.**

Les personnes âgées qui ressentent le moindre inconfort ne doivent pas hésiter à demander de l'aide à leurs voisins et, si nécessaire, à contacter leur médecin traitant ou le centre 15 (SAMU) en cas d'urgence.

Les premières chaleurs seront bientôt de retour et nous devons rester vigilants pour nous-même et pour nos proches les plus fragiles.

## Calendrier de collecte des déchets - Second semestre 2023

**A NOTER :** Jusqu'au 30 octobre, la collecte des déchets opérée par la CASA se fait tous les lundis matin. A partir du 1<sup>er</sup> novembre, la fréquence de ce service passera à une semaine sur 2, ce jusqu'au 31 mars 2024.

# JOURS DE COLLECTE

## LE TRI, MA SECONDE NATURE

**OPIO**  
2<sup>ème</sup> SEMESTRE 2023

**!** Merci de sortir vos bacs à partir de 19h et de les rentrer après chaque collecte

**EMBALLAGES MÉNAGERS : BOUTEILLE, FLAÇON, POT ET BARQUETTE, CARTON, CONSERVE, CANNETTE, TOUS LES PAPIERS** dans le bac jaune, le mercredi **matin**

**VERRE : BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX** dans le bac à couvercle vert, 1 vendredi **matin** sur 2, les semaines impaires

**ORDURES MÉNAGÈRES** le lundi et le vendredi **matin**

**VÉGÉTAUX**  
• le lundi **matin** d'avril à octobre  
• 1 lundi **matin** sur 2 de novembre à mars, les semaines impaires  
max : 2 bacs végétaux de 340l ou 6 sacs papier de 110l. Toute présentation non conforme ne sera pas collectée

**ENCOMBRANTS** en déchèterie selon règlement : univalom.fr ou sur rendez-vous sur notre site internet

**La collecte est assurée les jours fériés**

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 Samedi	1 Mardi	1 Vendredi	1 Dimanche	1 Mercredi	1 Vendredi
2 Dimanche	2 Mercredi	2 Samedi	2 Lundi	2 Jeudi	2 Samedi
3 Lundi	3 Jeudi	3 Dimanche	3 Mardi	3 Vendredi	3 Dimanche
4 Mardi	4 Vendredi	4 Lundi	4 Mercredi	4 Samedi	4 Lundi
5 Mercredi	5 Samedi	5 Mardi	5 Jeudi	5 Dimanche	5 Mardi
6 Jeudi	6 Dimanche	6 Mercredi	6 Vendredi	6 Lundi	6 Mercredi
7 Vendredi	7 Lundi	7 Jeudi	7 Samedi	7 Mardi	7 Jeudi
8 Samedi	8 Mardi	8 Vendredi	8 Dimanche	8 Mercredi	8 Vendredi
9 Dimanche	9 Mercredi	9 Samedi	9 Lundi	9 Jeudi	9 Samedi
10 Lundi	10 Jeudi	10 Dimanche	10 Mardi	10 Vendredi	10 Dimanche
11 Mardi	11 Vendredi	11 Lundi	11 Mercredi	11 Samedi	11 Lundi
12 Mercredi	12 Samedi	12 Mardi	12 Jeudi	12 Dimanche	12 Mardi
13 Jeudi	13 Dimanche	13 Mercredi	13 Vendredi	13 Lundi	13 Mercredi
14 Vendredi	14 Lundi	14 Jeudi	14 Samedi	14 Mardi	14 Jeudi
15 Samedi	15 Mardi	15 Vendredi	15 Dimanche	15 Mercredi	15 Vendredi
16 Dimanche	16 Mercredi	16 Samedi	16 Lundi	16 Jeudi	16 Samedi
17 Lundi	17 Jeudi	17 Dimanche	17 Mardi	17 Vendredi	17 Dimanche
18 Mardi	18 Vendredi	18 Lundi	18 Mercredi	18 Samedi	18 Lundi
19 Mercredi	19 Samedi	19 Mardi	19 Jeudi	19 Dimanche	19 Mardi
20 Jeudi	20 Dimanche	20 Mercredi	20 Vendredi	20 Lundi	20 Mercredi
21 Vendredi	21 Lundi	21 Jeudi	21 Samedi	21 Mardi	21 Jeudi
22 Samedi	22 Mardi	22 Vendredi	22 Dimanche	22 Mercredi	22 Vendredi
23 Dimanche	23 Mercredi	23 Samedi	23 Lundi	23 Jeudi	23 Samedi
24 Lundi	24 Jeudi	24 Dimanche	24 Mardi	24 Vendredi	24 Dimanche
25 Mardi	25 Samedi	25 Lundi	25 Mercredi	25 Samedi	25 Lundi
26 Mercredi	26 Samedi	26 Mardi	26 Jeudi	26 Dimanche	26 Mardi
27 Jeudi	27 Dimanche	27 Mercredi	27 Vendredi	27 Lundi	27 Mercredi
28 Vendredi	28 Lundi	28 Jeudi	28 Samedi	28 Mardi	28 Jeudi
29 Samedi	29 Mardi	29 Vendredi	29 Dimanche	29 Mercredi	29 Vendredi
30 Dimanche	30 Mercredi	30 Samedi	30 Lundi	30 Jeudi	30 Samedi
31 Lundi	31 Jeudi	31 Samedi	31 Mardi		31 Dimanche

DEN 20-12-2022

## Des rosiers centifolia replantés par la Mairie

Les rosiers Centifolia, également connus sous le nom de Roses de Mai, sont une variété de roses très appréciées pour leur parfum puissant et leur beauté. Cette espèce cultivée depuis des siècles dans le département, fait aujourd'hui véritablement partie du patrimoine de la commune d'Opio. En février, c'est près de **350 rosiers** Centifolia qui ont été replantés par la Mairie sur une parcelle à côté du Parc de Loisirs. Cette plantation a été accompagnée de l'installation d'un système d'arrosage par goutte à goutte qui permet une utilisation plus économe de l'eau tout en maintenant les roses en bonne santé.



## Bravo à Timothé François, Champion de France de Judo !

Superbe performance pour le jeune Upian Timothé François, qui a décroché le titre de Champion de France en minime moins de 66 kg.



Licencié du ROC Judo, il remporte la première médaille de Champion de France du Club intercommunal et fait la fierté de tous ses membres dont son entraîneur David Poujeol.

Il a découvert le judo à l'âge de 4 ans et a commencé à s'entraîner à Opio à l'âge de 8 ans, avec, désormais, 3 entraînements par semaine. Cette année il a été Champion de Départ-

tement, Champion de Région, avant de s'imposer au plus haut niveau national le 23 mars dernier après plusieurs combats difficiles. Nous lui adressons toutes nos félicitations pour ce très beau résultat !



## Bourse Jeunes Dossier à déposer avant le 30 juin

**APPEL A PROJETS :** Comme chaque année, Opio encourage les initiatives et le dynamisme des jeunes en octroyant une bourse pour soutenir les projets artistiques, culturels, environnementaux, sportifs ou humanitaires.

Si vous souhaitez participer, les dossiers de candidature doivent être remis avant le 30 juin 2023 en Mairie, à l'attention de Gilles Dutto, Adjoint à la Jeunesse.

Le gagnant de cette Bourse Jeunes se verra remettre un chèque de 1500 € l'aidant à financer son projet.



# Budget 2023

## Des dépenses maîtrisées pour des finances saines

Le 11 avril 2023, la Commune a voté en séance du Conseil Municipal, le compte administratif 2022 (qui dresse le bilan financier de l'année 2022) ainsi que le budget 2023.

Le budget global s'élève cette année à 8 040 000 € dont 4 340 000 € en fonctionnement et 3 700 000 € en investissement.

Par ailleurs le conseil d'administration du CCAS a voté le budget en séance du 23 mars 2023 pour un montant de 20 000 €, et le conseil d'administration de la caisse des écoles a voté le budget en séance du 30 mars 2023 pour un montant de 473 000 €.

En 2023: les taux d'imposition communaux restent inchangés.

### BUDGET PRIMITIF 2023

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT = 4 340 000 €

##### Détail des Dépenses de fonctionnement

011 - Charges générales	23,43%	843 500,00 €
012 - Charges personnel	50,19%	1 807 000,00 €
014 - Atténuat* produits	2,78%	100 000,00 €
65 - Autres charges	14,65%	527 300,00 €
66 - Charges financières	1,78%	64 000,00 €
67 - Charges exceptionnelles	0,29%	10 500,00 €
68 - Dotations provisions	0,01%	200,00 €
022 - Dépenses imprévues	6,88%	247 500,00 €

**Total des dépenses réelles** 100% 3 600 000,00 €

023- Virement à sec\* investissement 740 000,00 €

**Total des dépenses de fonctionnement** 4 340 000,00 €

##### Détail des recettes de fonctionnement

013 - Atténuation des charges	1,18%	37 500,00 €
70 - Produits des services	4,09%	130 000,00 €
73 - Impôts & Taxes	82,44%	2 621 500,00 €
74 - Dotations & Participations	9,60%	305 300,00 €
75 - Autres produits gestion courante	2,53%	80 500,00 €
76 - Produits financiers	0,03%	1 000,00 €
77 - Produits exceptionnels	0,04%	1 221,97 €
78 - Reprises provisions semi-budg,		2 725,00 €

**Total des recettes réelles** 100% 3 179 746,97 €

R002 - Résultat reporté 2022 1 160 253,03

**Total des recettes de fonctionnement** 4 340 000,00 €

#### SECTION D'INVESTISSEMENT = 3 700 000 €

##### Détail des dépenses d'investissement

20-Immo incorporelles	4,0%	128 000,00 €
21-Immo corporelles	8,8%	280 000,00 €
Total opérations d'équipements	66,80%	2 135 000,00 €
16-Remb. d'emprunt	14,2%	453 345,80 €
26 Participations et créances (SCIC)	0%	- €
27 - Dépenses imprévues	6,3%	200 000,00 €

**Total des dépenses réelles** 100% 3 196 345,80 €

041 - Opérations patrimoniales - €

RAR 2022 503 654,20 €

Report déficitaire (néant)

**TOTAL DEPENSES CUMULEES + RAR** 3 700 000,00 €

##### Détail des recettes d'investissement

13 - Subventions d'investissement	28,85%	774 000,00 €
021- virement section fonctionnement	27,58%	740 000,00 €
10 - Dotations, fonds divers, réserves	29,83%	800 314,71 €
1068 - Exédents de fonct, capitalisés	0,00%	- €
024 produits de cessions	13,74%	368 500,00 €
165 - Dépôt et caution	0,00%	- €

**Total des recettes réelles** 100% 2 682 814,71 €

040 - Opérations d'ordre - €

041 - Opérations patrimoniales - €

Solde d'exécution positif reporté 897 185,29 €

RAR 2022 120 000,00 €

**TOTAL RECETTES CUMULEES + RAR** 3 700 000,00 €



## Retour sur le repas du chef Christophe Martin à la cantine du groupe scolaire !

Pour leur plus grand plaisir, le 14 avril dernier, les enfants des écoles maternelle et élémentaire d'Opio, ainsi que le comité cantine, ont eu le privilège de déguster un menu spécialement élaboré par le Chef Christophe Martin, ancien Chef du restaurant étoilé le Lou Cigalon à Valbonne.

#### AU MENU :

- Salade de carottes de nos paysans cuites au naturel, condiment au citron confit
- Tourte de veau au vert et blanc de blettes, navets nouveaux, fèves, petits pois et pois mange-tout
- Premières fraises et rhubarbe dans leur infusion, crème glacée au yaourt.

Le Chef Christophe Martin et l'équipe de cuisine ont préparé l'ensemble du repas sur place. Composé de fruits et légumes de saison, le menu a ravi les papilles des petits comme des grands. Les ingrédients utilisés étaient bio, bruts et locaux, certains étant issus du terrain agricole communal situé en face du groupe scolaire.

Cet événement a été organisé par l'AFPJR - ESAT La Bastide, prestataire de la commune depuis plus de 20 ans. Cette vision d'une cuisine durable rejoint celle de la commune engagée dans un Projet Alimentaire Territorial depuis 2020. Toute l'année, les repas sont préparés à partir de produits bio, frais et de

saison, avec très peu de produits transformés.

Grâce à notre Chef Gwenaëlle Monnot, qui est responsable de la cuisine de production depuis son ouverture en 2022, nous pouvons offrir aux enfants des repas avec une qualité gustative et des valeurs nutritionnelles équivalentes à ceux préparés à la maison. C'est avec implication, bonne humeur et toujours de nouvelles idées, qu'elle encadre des personnes en situation de handicap et prépare avec elles près de 250 repas chaque jour pour les enfants d'Opio !



Soutenu par





## Retour en images sur les derniers évènements



Un printemps dynamique à Opio a réuni de nombreux Upians à l'occasion des différents évènements organisés par la Mairie et les associations locales.

La 9<sup>ème</sup> édition de la **Ronde des Fontaines** a connu un vrai succès avec près de 150 coureurs et 30 marcheurs (Marche Nordique). Autre rendez-vous sportif ; la première édition du **Tour cycliste de la CASA** a traversé notre commune il y a quelques semaines.

Début mai, un grand moment de convivialité s'est déroulé à la salle polyvalente avec le grand **repas des associations** qui a rassemblé plus de 140 personnes.

Et bien sûr les 27 et 28 mai derniers, notre belle **fête patronale de la Sainte**



**Floride.** A l'occasion de ce week-end festif qui accueillait la fête foraine, le Comité des Fêtes a notamment organisé des animations pour les enfants.

Le dimanche, après la messe traditionnelle et les danses provençales de Lei Messugue, la soirée a été ponctuée par le discours du Maire Thierry Occelli, l'apéritif d'honneur puis un repas dansant très sympathique !



# Agenda

## JUIN

• **Journée Vintage «Rock'in Opio»**  
4 juin 2023 de 10 h à 19h.  
Parking de la Font Neuve  
Contact : loneredneck1@yahoo.fr  
Entrée libre.

• **1<sup>ère</sup> édition de la fête de l'environnement «OPIO NATURE»**  
10 juin, de 10h à 17h au Parc de Loisirs.  
Venez découvrir une multitude d'initiatives locales et familiarisez-vous avec les gestes simples à appliquer au quotidien pour préserver notre planète.  
Plus d'infos sur : mairie-opio.fr



• **Concert jazz-up Emanuele Cisi-100 Birds Trio**  
17 juin - Hommage à Charlie Parker pour le centenaire de sa naissance par le «100 Birds Trio» créé par le musicien turinois.  
A partir de 20h30 à la Salle Polyvalente, 4 route de Nice à Opio  
Renseignements: 07 67 55 42 34  
Réservations : <https://jazzup06.org/>

• **Fête de la Musique**  
21 juin 2023  
Rendez-vous le 21 juin à Opio pour fêter la musique ! Concerts live à l'amphithéâtre du Parc de Loisirs : PLAD, Ladies Groove et Make My Day.

• **Les Vocalises d'Opio**  
24 juin de 19 h à 21 h au Parc de Loisirs d'Opio. 20 chorales soit 500 choristes viendront chanter et soutenir «L'Association Adrien». Entrée libre.

• **Run Coluche : Hommage à Coluche**  
Dimanche 25 juin : défilé de motos à 11h – Rond-point Coluche  
Infos : lamotoenfete@yahoo.fr

## JUILLET



• **Festival d'Humour**  
1<sup>er</sup> et 2 juillet 2023  
La Commune d'Opio, en partenariat avec ArtiStF Production, lance son 1<sup>er</sup> Festival d'Humour. Dans un cadre idyllique, au milieu des oliviers, l'amphithéâtre vous accueillera pour deux belles soirées. Au programme, des humoristes professionnels qui ont bien voulu s'associer à cet événement au profit des Restos du Cœur, et parrainé par Eric Collado.



• **Le samedi 1<sup>er</sup> Juillet à 20h30 :**  
**Mina MERAD** dans «Sœur de» (spectacle intégral)  
• **Le dimanche 2 Juillet à 20h30 :** un plateau de 3 artistes exceptionnels d'univers différents pour 30 mn chacun :  
• **Cédric MARONNIER** dans «j'me censure demain»  
• **Anthony AGUILAR** dans «Sexprime»  
• **StF** dans « Human Show »

Plus d'informations et billetterie sur <https://www.billetweb.fr/festival-dhumour-a-opio>  
**Chèques ANCV et PASS CULTURE acceptés** Tarifs : 1 soirée = 20 € - 2 soirées = 30 €.

• **Soirée Estivale du Département**  
6 juillet : «Nicolas TORRACINTA» Variété internationale - à 21h  
A l'amphithéâtre  
Informations : soirees-estivales.departement06.fr - Gratuit

• **Soirée caritative de Jazz : Groupe Anatole**  
8 juillet 2023 à 20h30  
Par l'association Aviation sans Frontière - 35 ans d'action humanitaire  
Concert de Jazz pour tous grâce à un répertoire accessible à tous les publics.  
A l'amphithéâtre - Entrée payante  
Informations : 06.59.69.46.27

• **Fête Nationale**  
13 juillet - Cérémonie patriotique et repas dansant sur le parvis de la Mairie à partir de 19h  
Informations et réservations : Mairie 04.93.77.23.18 - Entrée Payante



• **Soirée Estivale du Département**  
15 juillet : Théâtre «La Femme du boulanger» - à 21h - A l'amphithéâtre  
Informations : soirees-estivales.departement06.fr - Gratuit

• **Pièce de Théâtre «Un Toit pour Toi»** par la troupe Cabris Comédie - Amphithéâtre d'Opio  
21 Juillet : Rond-point Coluche 06650 Opio à 21h00  
Contact : Mme Gonella 06.16.87.51.60  
Entrée Libre

• **Soirée Estivale du Département**  
30 juillet : Groupe « Free River » Musique du monde - à 21h  
A l'amphithéâtre  
Informations : soirees-estivales.departement06.fr - Entrée Libre

AOÛT

**LA FOLLE SOIRÉE DES NOCTURNES**

Concert de Musique Classique

Le 1<sup>er</sup> août 2023 sur le parvis de la Mairie d'Opio

A 20h (Report le 2 août en cas de pluie)

Entrée Libre - Infos : Mairie 04.93.77.23.18

Au programme :

• **QUATUOR ANDREA - 20h**

Christophe Ladrette - violon, Nicolas Germerie - violon, Camille El Hefnaoui alto, Camille Vincent - violoncelle.

MOZART DVÔRÀK

• **QUATUOR HARPS'S VOICE - 21h**

Claudio Barroero - ténor, Aurelie Ellul-Ricci - harpe, Catherine Hallot - violon  
Stephanie Arnoult - violoncelle.

VERDI PUCCINI MORRICONE

• **CONCERT - 22h**

Véronique Charpentron - flûte, Franka Herwig - accordéon, Vanessa Lou Zouan De - danse et claquettes, Charles Arzounian - violoncelle.

BACH VIVALDI GERSHWIN PIAZZOLLA....

LOU ZOUAN DE (Choregraphie)



• **Soirée Estivale du Département**

20 août : Stéphane BRUNELLO - Variété Française - à 21h

A l'amphithéâtre

Informations : soirees-estivales.departement06.fr Entrée Libre

SEPTEMBRE

• **Forum intercommunal des Associations**

10 Septembre de 10h00 à 14h00

Au Parc de Loisirs d'Opio

Contact Mairie 04.93.77.23.18

• **Concert jazz-up**

«Jef Roques Quartet»

23 septembre A partir de 20h30 à la

Salle Polyvalente, 4 route de Nice à

Opio -Renseignements: 07 67 55 42 34

Réservations : <https://jazzup06.org/>

• **Pièce de Théâtre «La Fille du Puisatier» 24 septembre**

Salle Polyvalente - après-midi

Contact : [oliveto06650@hotmail.fr](mailto:oliveto06650@hotmail.fr)

• **Fête de l'Arc et des Archers**

30 septembre

Au parc de Loisirs d'Opio de 10h00 à

17h00- Contact Mairie 04.93.77.23.18

- Spectacle de rapaces

- Démonstration de Tir à l'arc à cheval

- Initiation et concours de tirs à l'arc

- Parcours de chasse factice

- Artisanat du cuir

- Restauration sur place - Entrée libre



**Festival "Jazz UP Sous Les Oliviers"**

A l'Amphithéâtre, à partir de 20h

3 soirées pour la promotion du jazz dans toutes ses variations dans un lieu de rencontre exceptionnel.

• **Vendredi 4 août: NOJAZZ Electro-jazz-world**

Il aura fallu attendre 20 ans pour que le groupe se confronte à l'essence même des standards de jazz. Pari risqué de vouloir revisiter les mélodies, les harmonies de ces grands classiques, tout en conservant l'univers unique de NoJazz. Profitons-en !

• **Samedi 5 août : THOMAS LELEU, "Born to groove" la star du Tuba dans un spectacle éblouissant "musique du monde".**

Born to Groove, c'est avant tout le rêve de créer, transformer, mêler, partager et métisser. Le désir impérieux de faire découvrir la musique du tubiste mondialement connu Thomas LELEU (victoire de la musique 2012) mais aussi de vivre toutes les musiques sans limite, sans frontière...

• **Dimanche 6 août : SYMMETRIC**

Le saxophoniste Baptiste Herbin et le trompettiste Nicolas Gardel, deux protagonistes de la scène jazz française et internationale, se retrouvent autour d'un projet commun, un combo aux personnalités éclectiques qui réunit la tradition et la modernité, le jazz et la musique actuelle, le Nord de Baptiste Herbin et Laurent Coulondre et le Sud de Nicolas Gardel et Yoann Serra, dans une parfaite symétrie.

Entrée payante • Infos et réservations : [Jazzup06.org](http://Jazzup06.org)  
Snack et bar sur place • Accueil PMR



Pour plus d'informations : retrouvez-nous sur Instagram et Facebook «opioville»